

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 03840 Numéro SIREN : 832 546 907 Nom ou dénomination : A.E COLLECTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2022 sous le numéro de dépôt 5032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:			
SAS AE COLLECTION 170 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON-LE-PONT							
SIRET	8	3	2	5	4	6	9
	0	7	0	0	0	0	2
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	LE 21 FEV. 2022
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Autres commerces de détail spécialisés divers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	2 217
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs		
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	COALA
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CAPEC 7 rue Théodule Ribot 75017 PARIS		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 30062021 Lieu: CHARENTON-LE-PONT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Président PHILIPPE GABAY
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature:

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS AE COLLECTION

du

Adresse 170 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON-LE-PONT

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	ZERBIB SANDRA YAEL JOSEPHINE VENDEUSE				55 RUE DU DOCTEUR DECORSE 94410 ST MAURICE			
2	CHICHE ANNIE EMPLYE VENTE				60 RUE THEODORE HONORE 94130 NOGENT S MARNE			
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	12 651			12 651				12 651
2	569			569				569
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	13 220			13 220				13 220

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

213

Total

213

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2020 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	13 433	- de l'exercice . 2020 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	5 403	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire PHILIPPE GABAY Président		À CHARENTON-LE-PONT, le 30062021 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2021	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464																											
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																															
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																															
A- Règles de droit commun																															
Charges financières nettes de l'exercice			a																												
EBITDA fiscal de l'exercice			b																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)																												
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																															
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d																												
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e																												
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f																												
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																															
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g																												
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h																												
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																															
A- Suivi des charges financières nettes en report																															
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i																												
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)																												
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)																												
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)																												
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k																												
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l																												
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																															
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Stock à l'ouverture de l'exercice</th> <th>Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</th> <th>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th> <th>Stock à la clôture de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r			
Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																												
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m																															
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n																															
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o																															
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p																															
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q																															
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r																															
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f) (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant																															

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2021)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SAS AE COLLECTION
 170 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON-LE-PONT

83254690700029

4778C

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	(2 217)
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	

l **III. Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

(2 217)

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

[illegible]

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SAS AE COLLECTION</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Adresse de l'entreprise <u>170 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON-LE-PONT</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>0</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>9</td></tr></table>										8	3	2	5	4	6	9	0	7	0	0	2	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
8	3	2	5	4	6	9	0	7	0	0	2	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
<table><tr><td colspan="8"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td><td colspan="2"><u>13</u><u>11</u><u>12</u><u>02</u><u>02</u><u>01</u></td></tr><tr><td colspan="8">ACTIF</td><td colspan="2">Brut 1</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="2">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td colspan="2">010</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">012</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td colspan="2">014</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">016</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td colspan="2">028</td><td colspan="2">13 410</td><td colspan="2">030</td><td colspan="2">2 191</td><td colspan="2">11 219</td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td colspan="2">040</td><td colspan="2">13 150</td><td colspan="2">042</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">13 150</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td colspan="2">044</td><td colspan="2">26 560</td><td colspan="2">048</td><td colspan="2">2 191</td><td colspan="2">24 369</td></tr><tr><td rowspan="9">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td colspan="2">050</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">052</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td colspan="2">060</td><td colspan="2">49 135</td><td colspan="2">062</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">49 135</td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td colspan="2">064</td><td colspan="2">1 530</td><td colspan="2">066</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 530</td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td colspan="2">068</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">070</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td colspan="2">072</td><td colspan="2">6 283</td><td colspan="2">074</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">6 283</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td colspan="2">080</td><td colspan="2">50</td><td colspan="2">082</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">50</td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td colspan="2">084</td><td colspan="2">2 914</td><td colspan="2">086</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">2 914</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td colspan="2">092</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">094</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td colspan="2">096</td><td colspan="2">59 912</td><td colspan="2">098</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">59 912</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I+II)</td><td colspan="2">110</td><td colspan="2">86 472</td><td colspan="2">112</td><td colspan="2">2 191</td><td colspan="2">84 281</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td><td colspan="2">Exercice N 1</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">120</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">10 000</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">124</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">126</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">130</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">131</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">)</td><td colspan="2">132</td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">134</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">(2 814)</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">136</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">2 806</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">140</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">142</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">9 992</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">Total II</td><td colspan="2">154</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">156</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">48 945</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">164</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">166</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">16 620</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">169</td><td colspan="2">327</td><td colspan="2">)</td><td colspan="2">172 8 724</td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">174</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">176</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">74 289</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">180</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">84 281</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="3">RENVOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td colspan="2">193</td><td colspan="2"></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td colspan="2">195</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td colspan="2">197</td><td colspan="2"></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td colspan="2">182</td><td colspan="2">10 010</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td colspan="2">199</td><td colspan="2"></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td colspan="2">184</td><td colspan="2"></td></tr></table>																				Exercice N clos le		<u>13</u> <u>11</u> <u>12</u> <u>02</u> <u>02</u> <u>01</u>		ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012						Autres *		014				016						Immobilisations corporelles *		028		13 410		030		2 191		11 219		Immobilisations financières * (1)		040		13 150		042				13 150		Total I (5)		044		26 560		048		2 191		24 369		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052						Marchandises *		060		49 135		062				49 135		Avances et acomptes versés sur commandes		064		1 530		066				1 530		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070						Autres * (3)		072		6 283		074				6 283		Valeurs mobilières de placement		080		50		082				50		Disponibilités		084		2 914		086				2 914		Charges constatées d'avance *		092				094						Total II		096		59 912		098				59 912		Total général (I+II)		110		86 472		112		2 191		84 281		PASSIF												Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				10 000				Écarts de réévaluation				124								Réserve légale				126								Réserves réglementées *				130								Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131				)		132		Report à nouveau				134				(2 814)				Résultat de l'exercice				136				2 806				Provisions réglementées				140								Total I				142				9 992				Provisions pour risques et charges				Total II		154						DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				48 945				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164								Fournisseurs et comptes rattachés *				166				16 620				Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		327		)		172 8 724		Produits constatés d'avance				174								Total III				176				74 289				Total général (I + II + III)				180				84 281				RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		10 010		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199					Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			
								Exercice N clos le		<u>13</u> <u>11</u> <u>12</u> <u>02</u> <u>02</u> <u>01</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
		Autres *		014				016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Immobilisations corporelles *		028		13 410		030		2 191		11 219																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Immobilisations financières * (1)		040		13 150		042				13 150																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Total I (5)		044		26 560		048		2 191		24 369																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
		Marchandises *		060		49 135		062				49 135																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		1 530		066				1 530																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
		Autres * (3)		072		6 283		074				6 283																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Valeurs mobilières de placement		080		50		082				50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Disponibilités		084		2 914		086				2 914																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Charges constatées d'avance *		092				094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Total II		096		59 912		098				59 912																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Total général (I+II)		110		86 472		112		2 191		84 281																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
PASSIF												Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				10 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Écarts de réévaluation				124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Réserve légale				126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Réserves réglementées *				130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131				)		132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Report à nouveau				134				(2 814)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Résultat de l'exercice				136				2 806																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Provisions réglementées				140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Total I				142				9 992																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Provisions pour risques et charges				Total II		154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				48 945																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				16 620																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		327		)		172 8 724																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Produits constatés d'avance				174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total III				176				74 289																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général (I + II + III)				180				84 281																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		10 010																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199					Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS AE COLLECTION		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le 13/11/2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	64 444	
	Production vendue	{	Biens	{	dont export et livraisons intracommunautaires	215		
			Services *			217		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226	5 045	
	Autres produits					230	8	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	69 497	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	52 058	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(35 805)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	33 826	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 007	244	1 204	
	Rémunérations du personnel *					250	13 220	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	(20)	
	Dotations aux amortissements *					254	1 764	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		{	262	423
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	66 670	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	2 827	
	Produits financiers (III)	280	1		Charges financières (V)	294		
	Produits exceptionnels (IV)					290		
	Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	{	300	22	
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	2 806	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	2 806	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	22	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		5 045	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables *	3 934	dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	
							372	
							2 217	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2021

SAS AE COLLECTION

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SAS AE COLLECTION</u>						Néant ☐		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	3 400	452	10 010	454		456	13 410	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	13 150	482		484		486	13 150	
TOTAL		490	16 550	492	10 010	494		496	26 560	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	427	542	1 764	544		546	2 191	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	427	572	1 764	574		576	2 191	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

⑤

Désignation de l'entreprise: SAS AE COLLECTION		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2020. et clos le: 31/12/2020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1,00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		/	/

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 3 2 5 4 6 9 0 7

Dénomination de l'entreprise

SAS AE COLLECTION

Adresse (voie)

170 RUE DE PARIS

Code postal

94220

Ville

CHARENTON-LE-PONT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GABAY Prénom(s) PHILIPPE
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance: Date 25/09/1956 N° Département 75 Commune PARIS Pays
 Adresse : N° 2 Voie RUE DELESSEUX
 Code Postal 75019 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 3 2 5 4 6 9 0 7

Dénomination de l'entreprise

SAS AE COLLECTION

Adresse (voie)

170 RUE DE PARIS

Code postal

94220

Ville

CHARENTON-LE-PONT

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.